



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

## **Conseil de participation commun des écoles communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Lundi 10 février 2020

### Membres présents :

Madame Annie Leclef-Galban, Echevine de l'Enseignement,  
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,  
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,  
Madame Nathalie Hock-Haulotte, Directrice de l'école fondamentale de Limauges-Céroux,  
Monsieur Dominique Destrebecq, Directeur de l'école fondamentale de Mousty,  
Madame Magali Van Oorschot, Directrice de l'école fondamentale d'Ottignies,  
Madame Corinne Bertrand, Directrice de l'école fondamentale de Limelette,  
Madame Karin Moons, Directrice de l'école fondamentale de La Croix,  
Madame Sylvie Guillaume, Directrice de l'école maternelle de Blocry,  
Madame Sylvie Daveloose, Directrice de l'école primaire de Blocry,

### **Représentants du Pouvoir organisateur**

Madame Sandrine Carlier, Enseignante maternelle, école maternelle de Blocry,  
Madame Laura Coquette, Enseignante primaire, école primaire de Blocry,  
Madame Megan Carlier, Enseignante primaire, école primaire de Blocry,  
Madame Carmen Gallo, Enseignante maternelle, école fondamentale de Mousty,  
Monsieur Bernard Jaumain, Enseignant primaire, école fondamentale de Mousty,  
Madame Laurence Haulotte, Enseignante primaire, école fondamentale de Mousty,  
Madame Laurie Ranjeva, Enseignante primaire, école fondamentale de Limauges,  
Madame Dominique Evrard, Enseignante maternelle, école fondamentale de Limauges,  
Madame Virginie Verdonckt, Enseignante maternelle, école maternelle de Céroux,  
Madame Anne-France Roosen, Enseignante maternelle, école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Sophie Rabet, Enseignante primaire, école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Karin Joly, Accueillante extrascolaire, école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Valérie Lefèvre, Enseignante primaire, école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Elodie Goossens, Enseignante primaire, école fondamentale de Limelette,  
Madame Catherine Minet, Enseignante maternelle, école fondamentale de La Croix,  
Madame Valentine Delvaux, Enseignante primaire, école fondamentale de La Croix,  
Monsieur Gaëtan Asmus, Enseignant primaire, école fondamentale de La Croix,  
Madame Nicole Chauvaux, Enseignante maternelle, école fondamentale d'Ottignies,  
Madame Michèle Paquay, Enseignante maternelle, école fondamentale d'Ottignies,

### **Représentants du personnel d'éducation**

Monsieur Damien Foucher, écoles maternelle et primaire de Blocry,  
Madame Anne Château, écoles maternelle et primaire de Blocry,  
Madame Céline Vandersteene, école fondamentale de Mousty,  
Monsieur Yazid Ingrachen, école fondamentale de Mousty,  
Madame Carol Pirllet, école fondamentale de Mousty,  
Madame Fanny Hanciaux, école fondamentale de Limauges,  
Monsieur Steve Evrard, école fondamentale de Limauges,  
Madame Julie Jadot, école fondamentale de Lauzelle,  
Monsieur Michel Leroy, école fondamentale de Lauzelle,  
Monsieur Benjamin Barbier, école fondamentale de Limelette,

Monsieur Jérôme Heiderscheidt, école fondamentale de Limelette,  
Madame Isabelle Delhayé, école fondamentale de La Croix,  
Madame Estelle Fierens, école fondamentale de La Croix,  
Monsieur Frédéric Pacini, école fondamentale de La Croix,  
Madame Catherine Levaux, école fondamentale d'Ottignies,  
Monsieur Vincent Henin, école fondamentale d'Ottignies,

### **Représentants des parents**

#### Membres excusés :

Madame Bernadette Moors, Directrice de l'école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Alessandra Vitale, représentante de l'environnement, écoles maternelle et primaire de Blocry  
Madame Isabelle Royer, Enseignante maternelle, école maternelle de Blocry,  
Madame Loriane Folie, Enseignante primaire, école primaire de Blocry,  
Monsieur Samuel Caillou, représentant des parents, écoles maternelle et primaire de Blocry  
Monsieur Christopher Battersby, représentant des parents, école fondamentale de Mousty,  
Madame Isabelle Van De Veken, Enseignante primaire, école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Maud Ladrière, représentante des parents, école fondamentale de Lauzelle,  
Madame Gwendoline Viatour, représentante des parents, école fondamentale de La Croix.

Thème à l'ordre du jour : « Quel projet pour l'accueil extrascolaire des écoles communales ? »

#### Déroulement :

1. Mot d'introduction
2. Présentation du thème choisi et de son contexte
3. Projection des « Regards d'enfants » et lancement de l'échange en sous-groupes
4. Echange en sous-groupes
5. Retours d'un porte-parole par sous-groupe
6. Rappel de l'agenda des deux prochains CP de l'année scolaire

## Mot d'introduction

Madame Leclef-Galban remercie l'assemblée pour sa présence nombreuse et introduit la soirée.

*La famille et l'école sont les deux lieux qui se partagent la grande majorité du temps de l'enfant. Et les parents, comme l'école, occupent dès lors une place déterminante dans son éducation. D'où l'importance d'une confiance mutuelle, d'un respect partagé et d'une volonté, de part et d'autre, de développer des partenariats constructifs au bénéfice de chaque enfant.*

*Les représentants des parents élus au Conseil de participation s'y expriment sur des enjeux collectifs (qui concernent tous les enfants) et dans l'intérêt collectif de ceux qui les ont mandatés. Il n'est jamais question d'enjeux ou de situations personnels. Le conseil de participation a été instauré en 1997 par le décret « Missions », confirmé par l'adoption du livre I du Code de l'enseignement le 2 mai 2019. Il confère aux parents une place légitime dans l'école de leur(s) enfant(s). C'est une instance de concertation qui permet de réunir tous les acteurs et partenaires d'une communauté éducative : pouvoir organisateur (PO), direction, équipe éducative et pédagogique, parents, associations en lien avec l'école.*

*Espace d'exercice démocratique, le Conseil de participation est un lieu d'échange, de consultation et de réflexion qui porte sur des enjeux essentiels pour les différents acteurs. Le Conseil de participation est amené à rendre des avis, à adresser des questions au PO, à être tenu informé de certaines décisions*

*prises par l'école... C'est aussi un lieu de construction de projets dans des domaines divers : éducation au respect de l'environnement, hygiène alimentaire, citoyenneté, activités sportives ou culturelles... Il s'agit donc d'un véritable outil de concertation à s'approprier pour améliorer la vie scolaire.*

*Le nouveau modèle de gouvernance des écoles renforce les missions du Conseil et, a fortiori, la participation collective des parents. Désormais, celui-ci se réunit quatre fois par an. Considérant les missions qui nous sont attribuées, notamment concernant le plan de pilotage, nous avons choisi de proposer un Conseil de participation commun aux 8 écoles communales, chaque hiver, autour d'un sujet transversal lié à la vie de l'école. L'échange qui naîtra de cette réunion commune pourra ensuite pouvoir être décliné, au sein de chaque école, de manière plus ciblée afin de répondre à la réalité et aux besoins propres à chaque établissement.*

*Tous les Conseils de participation ayant répondu favorablement à cette proposition, c'est ainsi que nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette première soirée commune.*

*Sont réunis ce soir à ce Conseil commun, les représentants des 8 équipes éducatives, les représentants des parents ou des Associations de parents de chaque école, ainsi que du Pouvoir organisateur d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, à savoir les directions d'écoles, Marcel Buelens et Céline Vander Sande du Service enseignement et moi-même, échevine de l'enseignement et présidente des Conseils de participation des écoles communales.*

*Pour ce premier Conseil commun, le choix s'est porté sur la thématique de l'accueil extrascolaire, car il touche, à côté de la famille et de l'école, au troisième espace d'éducation de l'enfant et constitue, à ce titre, un sujet de préoccupation pour nous tous, parents, professionnels de l'éducation ou PO.*

*Madame la Présidente cède ensuite la parole à Marcel Buelens, Conseiller pédagogique et Directeur du service enseignement, pour plus d'explications sur le thème choisi et son contexte.*

## Présentation du thème et de son contexte

Monsieur Buelens plante à son tour le décor de la soirée :

*Comme il vient de l'être rappelé, trois espaces de vie, d'expérimentations et d'apprentissages, participent à la socialisation et à l'épanouissement de l'enfant : la famille / l'école / le temps libre et des copains. Depuis 2003, le décret « Accueil Temps Libre » régit ce 3<sup>e</sup> temps en fixant des cadres pour l'accueil extrascolaire – normes d'encadrement, qualification des intervenants, projet pédagogique, ... - dans les écoles, les centres de vacances, les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, les écoles de devoirs, etc.*

*Dès 1975, la Ville d'Ottignies-LLN, bien avant l'avènement du décret ATL donc, a été pionnière en la matière en proposant une offre d'accueil des enfants durant les mois d'été, qui s'est étendue depuis aux congés de fin d'année et de printemps et par la suite à toutes les périodes de congés scolaires, en organisant un service de plaines de vacances, plus connu sous le nom de Centre de Loisirs Actifs. Ce nom n'est pas un choix anodin car il fait référence aux méthodes d'éducation active desquelles le projet pédagogique du CLA – deux fois primés par l'ONE - est inspiré et au mouvement CEMEA qui depuis cette époque se voit confier la formation des animateurs et des coordinateurs.*

*Au niveau de ses écoles, rien de surprenant dès lors, à ce que la Ville ait sollicité, ces mêmes CEMEA, pour l'accompagnement des équipes accueillantes dans la rédaction de leur projet pédagogique qui est remis aux parents en même temps que les projets éducatif, pédagogique et d'établissement.*

*A côté de ce premier objectif qui était de proposer un « contenu » qui fasse sens pour les enfants, tout en répondant aux besoins de garde des parents, un autre, toujours d'application, concernait l'accessibilité à l'accueil: c'est ainsi que celui-ci dans toutes nos écoles est gratuit 1h00 avant et 1h00 après les cours.*

*Aujourd'hui, conscient que l'amélioration de ses services d'accueil, viendra par une plus grande reconnaissance de ses intervenants, la Ville a inscrit dans son PST la volonté de professionnaliser un peu plus le secteur.*

*Mais ce soir, pour lancer et nourrir la réflexion au sein des différents conseils de participation - réflexion qui se concrétisera pour chaque école au sein de son conseil de participation plus tard - nous nous proposons de consacrer ce premier temps à croiser nos regards.*

*Si nous pouvons partager l'idée que les temps d'accueil doivent constituer pour tous, entre la maison et l'école et/ou l'école et la maison, des moments de transition douce, de détente, de repos, de régénération physique et psychique, d'étude peut-être aussi, comment faire pour s'assurer qu'ils soient également pour chaque enfant l'occasion d'un plus grand épanouissement, d'une plus grande affirmation ?*

*Par quel cadre, quelles propositions d'activité ou de libre activité, serons-nous en mesure de proposer à chacun des moyens d'exploiter ou de découvrir certaines de ses potentialités négligées ou méconnues dans les domaines :*

**Affectif** : celles qui permettent de se découvrir dans ses capacités fonctionnelles et dans sa manière de vivre ponctuellement, selon son choix du moment, seul ou avec une ou plusieurs personnes, c'est à dire de découvrir sa personnalité au travers de ses contacts avec les autres.

**Moteur** : par des activités ludiques, des jeux à composantes motrices, des techniques d'expression, au travers desquelles l'enfant pourra progressivement se rendre compte qu'il acquiert une plus grande autonomie et plus de bien-être.

**Social** enfin: celles qui permettent, par l'intermédiaire de ce qu'il vit dans son groupe de pairs, à l'enfant de s'exprimer, de dire et se dire, de prendre des responsabilités et par là même de trouver sa place.

Le décor de la soirée étant globalement esquissé, Monsieur Buelens cède à son tour la parole à Madame Vander Sande, animatrice pédagogique, afin que celle-ci puisse décrire les modalités pratiques de la suite de la soirée.

## « Regards d'enfants »

Madame Vander Sande invite l'assemblée à se répartir en 5 sous-groupes les plus hétérogènes possibles, afin de réfléchir et d'échanger autour de 3 questions :

- a) Le temps extrascolaire est-il un temps éducatif à part entière ?
- b) Comment l'enfant peut-il être acteur de son temps extrascolaire ?
- c) L'accessibilité aux activités extrascolaires doit-elle, à côté de celle des familles, être aussi la préoccupation de l'école ?

Mais, pour ouvrir les débats, Madame Vander Sande propose d'abord de prendre connaissance d'une vidéo dans laquelle des élèves racontent leur réalité du temps extrascolaire. En effet, il convenait de donner la parole aux principaux acteurs de cet accueil extrascolaire, des plus jeunes aux plus grands, toutes écoles confondues.

# Retour d'un porte-parole par groupe

À l'issue du temps d'échange en sous-groupes, Madame Vander Sande invite chaque porte-parole à venir faire part d'un rapide compte-rendu des réflexions.

Celle-ci précise qu'il n'y aura pas de réaction, ni de nouvel échange à l'issue de ces retours : l'ensemble des réflexions sera repris dans un compte-rendu envoyé à tous qui servira de base au travail propre à chaque Conseil de participation.

Pour rappel, les questions sur lesquelles portait l'échange étaient les suivantes :

- a) Le temps extrascolaire est-il un temps éducatif à part entière ?
- b) Comment l'enfant peut-il être acteur de son temps extrascolaire ?
- c) L'accessibilité aux activités extrascolaires doit-elle, à côté de celle des familles, être aussi la préoccupation de l'école ?

## **Retour du groupe n°1 :**

Question A :

- Le temps extrascolaire est le temps avant ou après l'école et le mercredi après-midi.
- Comment intégrer le besoin de repos dans le temps extrascolaire ? Activités de relaxation, méditation, yoga ?
- Besoin de temps pour eux, pour se ressourcer.
- Temps de découverte libre et de mélange entre enfants d'âges différents.
- Difficultés d'intégrer des activités durant les heures de garderie : pression des parents, horaires, obligations...
- Importance pour l'enfant de choisir son activité.
- Problème de la gestion des conflits par les accueillants : parfois les plus grands, à la garderie, sont un peu laissés à eux-mêmes > question de l'encadrement.
- Oui, l'extrascolaire est un temps éducatif mais il faut un cadre tout en favorisant l'activité libre.

Question B :

- Les enfants ne vont plus à la piscine pour jouer, mais pour apprendre à jouer.
- Comment demander l'avis des enfants ?
- Faut-il des activités de sensibilisation à l'égard des parents ?
- En Belgique, il n'existe pas de reconnaissance du titre d'accueillant > d'où la volonté de professionnaliser.
- L'enfant pourrait être acteur en choisissant l'activité qu'il veut faire parmi des propositions diverses et variées.
- Importance du personnel qualifié.

Question C :

- Problèmes d'accessibilité financière, logistique...
- Cours de cirque à l'école : qui peut se le permettre ?
- N'est-il pas possible d'organiser des activités plus accessibles ?
- Inscriptions à l'académie : pour les parents qui travaillent beaucoup, comment faire ?
- Possibilité de mutualiser les frais d'inscription ? Il existe déjà un pot commun, principalement pour les voyages scolaires.
- Question des inégalités sociales : les classes de neige marquent très fort les différences.
- L'avis autour de la table est plutôt négatif sur la question de l'obligation.

### **Retour du groupe n°2 :**

#### Question A :

- Le temps éducatif signifie d'apprendre quelque chose ? Ou est-ce le même cadre que celui de l'école, avec les mêmes règles ?
- Apprend-on uniquement en classe ?
- Ne rien faire est aussi éducatif, on apprend tout le temps.
- Agenda des enfants : effrayant de voir qu'ils commencent avant le début de la journée de travail des parents et qu'ils terminent après.
- Certains enfants ont l'habitude d'avoir beaucoup d'activités, ils sont dans ce rythme.
- Le plus difficile et fatigant pour les enfants dans l'extrascolaire, ce sont les déplacements.
- Une étude dirigée permettrait aux enfants de ne plus avoir de devoirs à faire en rentrant.
- Faire l'inventaire de tout ce qui pourrait se retrouver comme contenu dans ce temps extrascolaire puis en voir le coût et les déplacements ?
- Importance de donner une ouverture d'esprit à l'enfant sans pour autant le surcharger.

#### Question B :

- En choisissant ce qu'ils veulent faire.
- En leur proposant de découvrir des choses.
- En leur proposant un espace de temps libre pour jouer, se reposer, au choix.
- Les enfants veulent surtout jouer avec leurs copains.
- Question d'équilibre : ce n'est pas un problème de faire une activité choisie, ce qui est difficile, c'est la surcharge.
- Ouvrir une possibilité de libre choix dans l'accueil extrascolaire ?
- C'est fabuleux de voir ce que les enfants peuvent faire quand ils sont mis dans des conditions d'imaginer par eux-mêmes, plutôt que d'être mis dans une activité organisée qui bride souvent leur imagination.

#### Question C :

- Le parent travaille tard > l'enfant reste tard. Comment faire autrement ?
- L'accès à des activités extrascolaires dans l'école réduirait les déplacements.
- Le choix de l'activité dépend des besoins et des goûts de l'enfant.
- Il y a des parents qui laissent choisir et des parents qui choisissent.
- Il est important de favoriser une activité non scolaire.
- Impliquer des bénévoles à la rencontre des enfants dans les écoles (parents, grands-parents...) ?
- Inclure l'ATL dans la journée scolaire serait plus économique, écologique et respectueux du rythme (Pacte pour un enseignement d'excellence).
- Il est essentiel de laisser du temps aux enfants pour faire une pause après la journée, pour dire et se dire, pour prendre du recul, pour (auto)évaluer sa journée (ce qui a été ou pas, ce qui va bien ou moins bien).
- Tout va vite... « Dépêche-toi ! » > le moment extrascolaire doit permettre de s'arrêter.
- Question des devoirs (travail scolaire à domicile) : inégalités renforcées pcq toujours les mêmes qui ne savent pas faire seuls, pression des parents, fatigue des enfants... Miser plutôt sur le repos et la récupération pour avoir des élèves bien frais et dispos le lendemain ?

### **Retour du groupe n°3 :**

#### Question A :

- Une maman exprime ses difficultés pour permettre à ses enfants de participer à des activités sportives et culturelles. Il y a le coût ainsi que des problèmes organisationnels pour s'y rendre. Lorsque les parents travaillent, il n'est pas rare que les enfants doivent rester à l'école jusqu'à 18h. Difficile, dès lors, de leur permettre de participer à une activité. Elle souhaite donc que

- l'école en facilite les accès afin de ne pas pénaliser les enfants, d'autant plus lorsque les écoles sont isolées et décentrées.
- Pour une enseignante, l'école ne doit pas assurer le rôle des parents. Ce n'est pas à l'école d'organiser ces activités. Le débat s'installe. Les parents présents ne demandent pas que l'école organise ces activités mais joue un rôle de facilitateur pour y accéder, en assurant le transport des enfants vers les clubs ou les académies par exemple.
  - L'idéal serait que les écoles proposent des partenariats avec des clubs ou des associations, comme le CFS, explique un papa. Une maman déplore les conditions d'inscription à l'académie. Il faut se rendre à Court-St-Etienne pour s'y inscrire, cela freine les familles. Ne pourrait-on pas envisager des permanences dans nos écoles pour faciliter l'accès à ces cours démocratiques et de qualité ?
  - Le groupe détermine les objectifs de l'accueil extrascolaire. Selon les participants, l'accueil doit permettre aux enfants : de se reposer, de s'épanouir, de découvrir, d'effectuer leurs devoirs, de développer leur créativité,...
  - Les parents souhaitent bannir les écrans de l'accueil.
  - Le groupe a été sensibilisé par le besoin de repos exprimé par les enfants dans le film d'introduction. Comment permettre aux enfants de se reposer dans les moments de l'accueil extrascolaire ? La nécessité de disposer de locaux et d'espaces permettant aux enfants de s'affaler dans des coins doux, de s'isoler de l'agitation de l'école est indispensable.
  - La qualité de l'accueil va fortement dépendre des compétences des animateurs. Les parents souhaitent un accueil plus qualitatif. Les animateurs doivent être capables de gérer ces moments, les espaces, le groupe. Ils notent de grosses différences en fonction des animateurs. Certains animent, d'autres imposent le calme à des enfants assis sur des chaises. Une maman souhaite une meilleure continuité dans l'accueil des enfants car elle constate une fracture entre la sortie de la crèche et l'accueil des tout petits à l'école maternelle.
  - Un papa explique que le surveillant de l'étude n'est pas capable d'aider son enfant pour ses devoirs. Des enseignantes expliquent qu'un devoir doit être effectué en autonomie. Ce n'est pas aux animateurs de l'accueil de se substituer à l'enseignant. Pour soutenir les enfants dans leurs devoirs, on peut leur permettre de faire appel à un plus âgé ou ayant des facilités. A l'unanimité, les parents souhaitent une étude dirigée afin de les libérer de cette tâche et d'éviter aux enfants de travailler tardivement le soir en rentrant.
  - Les retours d'une activité théâtre au CCO furent très positifs. A refaire donc...
  - Une maman propose de rassembler l'accueil des enfants de petites structures. On formerait un pôle d'accueil. Ainsi, on optimiserait cet accueil. Les avis divergent car certains ne souhaitent pas effectuer de plus longues distances pour récupérer leurs enfants le soir.
  - Si l'accueil est de qualité, les besoins d'activités extérieures seront certainement moins importants. Néanmoins, les parents présents souhaitent que l'école permette aux enfants d'accéder à des activités.

#### Question B :

- Laisser le choix aux enfants est important. Différents espaces (repos, jeux de société, coin Légo, jeux de ballons,...) pourraient être mis à la disposition des enfants. Le modèle d'une classe maternelle est évoqué. Certaines zones seraient animées, d'autres pas. Les enfants pourraient ainsi décider des activités auxquelles ils souhaitent participer. Cela nécessite donc des espaces dédiés à l'accueil. Les parents déplorent les locaux réservés à l'accueil : bien souvent, ce sont des réfectoires.
- Pour les rendre acteurs, l'accueil pourrait proposer un projet à construire à long terme.

#### Question C :

- Après de nombreux échanges, nous concluons que le modèle scolaire scandinave serait le plus favorable pour proposer des activités culturelles et sportives. Cette solution serait la plus équitable pour permettre à tous les enfants d'y accéder. Ce modèle permettrait aussi de limiter

la fatigue liée aux activités de l'enfant qui pourrait consacrer son temps libre à la détente et aux loisirs.

#### **Retour du groupe n°4 :**

Question A :

- Première réaction de plusieurs personnes : non ce n'est pas un temps éducatif.
- Ensuite, discussion autour de « Que met-on derrière le mot éducatif ? Qu'est-ce que le temps extrascolaire ? » et sur l'importance de différencier étude et garderie.
- Réflexions et constats : l'organisation est fort différente d'une école à l'autre, tant dans l'organisation de l'étude que de la garderie (durée, personnes qui assurent, formation de ces personnes). Beaucoup d'échanges pour expliquer comment cela fonctionne dans chaque école. Chacun trouve un plus à l'organisation de Blocry où ce sont des personnes formées à l'animation.  
Il est difficile d'animer des activités en raison du grand nombre d'enfants pour quelques personnes, des locaux pas toujours adaptés (difficulté de laisser des choses en route car les locaux servent pour d'autres activités). Il faudrait des locaux uniquement consacrés aux garderies – certains proposent de les organiser dans les classes maternelles mais difficulté d'empêcher les enfants de toucher à tout. Le va et vient continu des enfants et des parents est difficile à gérer.
- Le temps extrascolaire est un temps récréatif où l'enfant joue, crée mais il y a aussi un moment et un espace où les plus grands peuvent se poser et travailler (étude, coup de pouce).

Question B :

- Pour que cela soit possible : avoir un local agréable, approprié et respecté en tant que tel, permettre aux enfants de faire ce qu'ils ont envie.
- Si les enfants sont répartis en fonction des âges, organisation des locaux en fonction des activités proposées.
- Proposition : les laisser aller là où l'activité leur plaît plutôt que ce soit l'adulte qui impose.
- Demande des parents que les activités payantes proposées après l'école soient accessibles à tous.
- Les parents disent ne pas avoir choisi l'école en fonction des activités extrascolaires proposées ou pas mais qu'ils sont contents que leurs enfants puissent y participer. Les directions n'ont pas le même ressenti car, lors des visites d'école, la question est toujours posée : « Quelles sont les activités proposées ? », le coût ne semblant pas être un problème. Les enfants restent tard à l'école aussi bien qu'ils soient occupés.
- Est-ce que les activités correspondent au choix des parents ou des enfants ? Pourrait-on proposer un panel d'activités pour que ce soit les enfants qui choisissent.
- Idée : trouver des bénévoles qui viendraient animer des ateliers gratuits.

Question C :

- Oui !

#### **Retour du groupe n°5 :**

Question A :

- Que signifie « extrascolaire » ?
- Après l'école à l'école (organisé par l'école et offert à tous) et/ou après l'école hors de l'école (choisi par les parents) ?
- Tout moment est éducatif. Éducatif : savoir, savoir-faire, savoir-être.
- Les parents choisissent parfois pour les enfants qui eux voudraient du temps pour eux.

Question B :

- Acteur de son temps extrascolaire.
- Local adapté, encadrement suffisant, panel de propositions pour permettre la liberté de choix.

Question C :

- L'accueil doit être un moment de qualité.
- Il faut offrir des activités mais avec le choix de le faire ou de ne pas le faire.
- À combiner avec les devoirs. Une étude surveillée ou dirigée à la carte.
- Besoin de ce temps pour faire ses devoirs (attention : la loi impose une durée limitée).
- Locaux adéquats, respect du matériel, espace, quantité et qualité.
- Après l'école, ce ne devrait pas être l'école qui continue....
- Parents se reposent parfois aussi sur l'école pour tout organiser: garderie, devoir animation et logopède...
- Importance de conscientiser les parents.
- Beaucoup d'enfants recherchent un endroit sympa pour faire un tas de chose qu'ils ne font pas d'habitude, rendre service, responsabilisés par une tâche.
- La période juste avant et juste après l'école reste difficile à organiser vu le nombre important d'enfants qui restent des temps variables.

## Rappel de l'agenda des deux prochains CP

Madame Leclef-Galban remercie chacun pour sa participation et rappelle l'agenda des prochaines réunions.

Le prochain et 3<sup>e</sup> Conseil de participation de l'année scolaire sera désormais consacré au suivi des Plans de pilotage. Cette année-ci, il est proposé d'organiser les choses en deux réunions :

- Une première, le 16 mars, propre à l'école communale de Mousty, qui a fait partie des écoles de la phase 1 des Plan de pilotage, pour le suivi de sa première année de mise en œuvre.
- Pour toutes les autres écoles, le 30 mars, un Conseil de participation exceptionnellement commun, durant lequel nous procéderons, afin que chacun ait une information identique et complète sur le sujet, à une présentation de la démarche des Plans de pilotage dont la rédaction occupera les équipes durant l'année scolaire prochaine.

Ensuite, le dernier Conseil de participation de l'année sera organisé sur le modèle habituel, durant les mois de mai et juin, au sein de chaque établissement.

Madame Leclef-Galban clôture la réunion en remerciant chacun pour sa participation active et souhaite à tous une belle fin de soirée.

Rédigé à Ottignies, le 1<sup>er</sup> mars 2020.

La Secrétaire,  
Céline Vander Sande